

Nous recommandons à vos prières :

- . M^{me} Élisabeth DESCHAMPS, âgée de 76 ans, sépulture le 23 avril à Juvardeil
- . M^{me} Gaëtanne LÉBOUCHER, âgée de 87 ans, sépulture le 3 mai à Chemiré
- . Mr Marcel PERROT, âgé de 86 ans, sépulture le 6 mai à Morannes
- . M^{me} Christiane CAILLEAU, âgée de 95 ans, sépulture le 9 mai à Brissarthe



Vendredi 20 mai . 11h00 : Messe à la maison de retraite de Champigné
. 16h/17h30 : Confessions en l'église de Châteauneuf
. 18h00 : Messe en l'église de Châteauneuf

Samedi 21 mai . 8h30 : Messe en l'église de Châteauneuf
. 15h00 : Baptême en l'église de Champigné de : Lucas GENDRY
. 18h30 : Messe en l'église de Querré

Intentions . M^{me} Christine FOSSET, Vivant et Défunts de sa Famille, les amis,
Mère Marie de la Croix, et en l'honneur de la Vierge Marie.

Dimanche 22 mai : 6^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES

Intentions . 10h30 : Messe en l'église de Châteauneuf
. Mr Maurice de MOULINS, son épouse Marie-Thérèse et tous
les membres de la Famille de MOULINS
. Jeanne BERNAUDEAU et sa Famille
. Daniel DELÉPINE, Défunts et Vivants de la Famille
. Pour Florence et ses grands-parents
. 11h45: 2 Baptêmes de : Margot BERTAULT, Naël BACHELOT

INVITATION de la PAROISSE S^t MARTIN EN LONGUENÉE (Le Loin d'Angers)

Pour se préparer à la Pentecôte, la paroisse invite à venir partager un temps de prière et de témoignages de jeunes: dimanche 29 mai 15h/16h45 en l'église du Lion d'Angers

. Théophile ROBIN et Gonzague BROWAERS, 24 ans, chefs scouts, témoigneront de leur foi, qui les a poussés à quitter leur quotidien pour aller vers Jérusalem en moto. Ils parleront de leurs découvertes spirituelles durant ce voyage exigeant.

. Julie LE ROUGE, 23 ans, témoignera de sa conversion à Lourdes à l'âge de 15 ans, qui a bousculé sa vie. Devenue apôtre de l'Unité des Chrétiens, elle participe au Congrès Mission et organise depuis 2018 un festival intergénérationnel 'AMEN TOI' à Freigné qui réunit des milliers de personnes. Elle nous invitera à 'nous lever de nos canapés et à marcher vers la sainteté'.

→ 16h45 : prière des Vêpres



Vous souhaitez confier une intention de messe – **Permanences** :

- . **Châteauneuf** : Lundi et Vendredi de 10h à 12h - 13 rue des Fontaines - 02 41 69 84 89
- . **Champigné** : Mardi de 10h à 12h - 14 rue du Chanoine Pineau - 02 41 42 01 65
- . **Morannes** : Jeudi de 10h30 à 11h30 - Église (Sacristie)

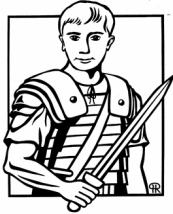
Courriel : paroissaintclair49@orange.fr

Site : <https://sainteclairentremaeyenneetsarthe.diocese49.org/>



**Paroisse Sainte Claire
entre Mayenne & Sarthe**
- Doyenné des Trois Rivières -
**FEUILLE PAROISSIALE
du 8 au 22 mai 2022**

Peut-il y avoir une guerre justifiée ?



La guerre qui se déroule impitoyablement en Ukraine nous amène à réfléchir à la légitimité de la guerre défensive. Peut-on légitimement recourir à la violence (même meurtrière) pour se défendre ou pour défendre autrui ? La question est très importante : évitons d'y répondre sans y réfléchir d'abord. Les soldats sont les premiers concernés par la réponse que nous donnerons à cette question morale. Surtout s'ils sont chrétiens.

Le commandement divin : **Tu ne tueras pas**, est apparemment très clair parce qu'il revêt la forme catégorique. Il ne permet apparemment aucune exception. Je dis apparemment car il peut s'avérer plus complexe à comprendre que ce qui apparaît. En effet, s'il est interdit de tuer, on peut comprendre aussi qu'il est donc mal de laisser tuer, spécialement lorsqu'il s'agit de personnes faibles et/ou innocentes comme les vieillards, les handicapés, les malades ou les enfants... Il peut y avoir une complicité de meurtre liée à l'inaction dans le secours que l'on doit à autrui. De même, puis-je moralement me laisser tuer alors que ma vie appartient aussi à Dieu, à ceux qui m'aiment et dépendent de moi, et à la société qui compte sur moi ? La non-violence coïncide-t-elle avec la non-opposition au règne des violents et des meurtriers ? Finalement, il me semble qu'il apparaît facilement que le refus de porter atteinte à la vie d'autrui peut dans certains cas devenir lui-même immoral ou difficile à défendre.

Sans étendre notre réflexion à la préservation inconditionnelle de la vie des animaux (écologie radicale), il est clair –surtout pour les croyants– que la vie est merveilleuse et peut être dite sacrée. Elle est un don de Dieu qui ne nous appartient pas et dont la suppression est irréparable. Si cela est vrai dans le cas de l'avortement ou de l'euthanasie du malade, cela l'est aussi pour le criminel et l'agresseur. La vie et l'intégrité du corps, qui la détiennent par nature, doit donc être respectée depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. La loi et la médecine auront pour vocation intrinsèque de les préserver de toute atteinte destructrice, en dehors de l'acte thérapeutique sur l'une ou l'autre de ses parties malades.

La réflexion morale chrétienne a depuis longtemps porté sur ce dilemme anthropologique, social et spirituel. Elle reconnaît le caractère impératif du commandement divin tout en reconnaissant que la préservation de sa propre vie ou de ceux que l'on défend peut entraîner la mort d'un agresseur sans qu'il y ait pour autant l'intention coupable de la donner. Il est clair aussi, à l'opposé, que le martyr chrétien ou toute autre personne, ou une communauté, peut à titre personnel et collectif choisir la non-violence absolue et le sacrifice de sa propre vie par amour ou par idéal. C'est un choix spirituel et humain que chacun est en droit d'assumer personnellement, mais qu'il ne peut imposer à autrui. C'est ainsi que les martyrs chrétiens ont choisi de donner leur vie comme le Christ par amour. L'Église et la loi civile reconnaissent, enfin, le devoir de proportionnalité. Pour défendre sa vie, la personne devra n'opposer à son agresseur que la violence nécessaire à sa neutralisation. Ce qui

revient à défendre sa propre vie et celle de son agresseur par un recours à la force proportionnée opposée à la violence subie. Ce qui est vrai d'un individu l'est également pour un groupe constitué ou un État. C'est, par exemple, le dilemme qu'affronte l'OTAN face à l'agression que commet la Russie vis-à-vis de l'Ukraine.

Cette question de la violence légitime qui peut entraîner la mort est donc très sensible et ne peut faire l'objet d'interprétation hasardeuse et idéologique. Je vous renvoie à l'article 5 (n°2258 à 2330) du Catéchisme de l'Église catholique sur le cinquième commandement (Tu ne tueras pas), spécialement aux numéros 2263, 2264 et 2265 sur la légitime défense.

En dernier ressort, il revient à chacun de bien former sa conscience morale à la lumière de la Parole de Dieu et de l'enseignement du Magistère de l'Église, afin de prendre une décision éclairée et personnelle face à une agression. Chacun doit alors interroger sa conscience sous le regard de Dieu et dans la prière pour prendre la meilleure décision possible en la circonstance.

Abbé Henri de Kersabiec, curé.

~ AGENDA ~

RENCONTRE EAP

. Vendredi 6 mai : 9h30/12h à la maison paroissiale à Châteauneuf

RENCONTRE PRÉPARATION BAPTÊME

. Vendredi 6 mai : 20h30, salle paroissiale, près de l'église à Châteauneuf

JOURNÉE Caté et Éveil à la Foi (4 à 11 ans) : Samedi 7 mai 9h/18h
TEMPS FORT au PRIEURÉ de LA COTELLERIE à BAZOUGERS (53170)

La Communautés des *Petits-Frères de Marie de la Croix*.

→ A NOTER : Pas de messe à 8h30 à Châteauneuf

CHAPELET : MOIS DE MAI MOIS DE MARIE

. Lundi : 10h30/11h : Chapelet, chaque lundi de mai en l'église de Champigné

. Jeudi : 10h/10h30 : Chapelet en l'église de Soeudres (*toute l'année*)

'PRIÈRE DES MÈRES' : Lundi : 14h/15h en l'église de Champigné (*toute l'année*)

'LA FRANCE PRIE POUR LA PAIX' (une initiative nationale qui a débuté en janvier)

. Mercredi : 17h30/17h50 Chapelet, rue de St Martin, devant le Calvaire, à Chemiré

'PRIÈRE DU SOIR' : Vend. : 18h/18h30 en l'église de Sceaux d'Anjou, en mai + juin

RASSEMBLEMENT DIOCÉSAIN DU MCR (Mouvement Chrétien des Retraités)

. Mercredi 18 mai : 9h30/16h salle Balavoine, rue Maurice Ravel à Tiercé.

Participation: 5€ - Pique-nique tiré du sac → *Chaque retraité est cordialement invité !*

RETOUR SUR LA VISITE PASTORALE à CHEMIRÉ s/S : 'ALLER VERS...'

. Samedi 30 avril, l'équipe d'animation paroissiale (EAP) est allée à la rencontre des habitants de Chemiré. Cette visite a débuté par un temps d'échange, puis fut suivie par la découverte du village. Au cours de cette balade, des idées ont germé, et des propositions ont été faites. La visite s'est terminée au Chapitre autour du verre de l'amitié offert par M^{me} de Mieul. *Merci à tous les participants !* L'abbé a célébré la messe à 18h (*5^{ème} samedi du mois*) en la belle église au clocher tors.



~ CÉLÉBRATIONS ~

Samedi 7 mai

. 8h30 : PAS de messe en l'église de Châteauneuf (*cf: page 2*)

. 11h00: 3 Baptêmes en l'église de Châteauneuf de: Maylone ONFRAY, Enzo CASIER, Kaydon PERDREAU-PERRIN

. **18h30** : Messe en l'église de Cherré (*horaire d'été*)

. Familles LÉRIDON-RIOUX

Intentions

Dimanche 8 mai : 4^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES

JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRIÈRE POUR LES VOCATIONS

. 10h30 : Messe en l'église de Châteauneuf

→ **MESSE DES FAMILLES** *Tous les paroissiens invités !*

. Laurence et Jean BEAUPÈRE et leur Fille Marie-Agnès

. Eugène et Marie-Louise MEIGNAN (*messe du souvenir*)

. Jeanne CARRÉ (*messe anniversaire*)

. Gabriel HÉRY

. Mr et M^{me} CAILLEROT

. François FROISSARD, son Fils Christian et toute la Famille



son

Lundi 9 mai

. 10h30/11h : Chapelet en l'église de Champigné (*mois de mai*)

Mardi 10 mai

. 11h00 : Messe à la maison de retraite de Miré

. 18h00 : Messe en l'église de Marigné

Mercredi 11 mai

. 17h30/17h50 : Chapelet à Chemiré (*cf : page 2*)

. 18h00 : Messe en l'église de Morannes

Vendredi 13 mai

. 16h/16h45 : Confessions en l'église de Châteauneuf

. **17h00** : Messe en l'église de Châteauneuf

Samedi 14 mai

. 8h30 : Messe en l'église de Châteauneuf

. 11h00: 3 Baptêmes en l'église de Juvardeil de: Cassandra GUILBERT
 Clara DA PURIFICAÇÃO, Louise BOUVET

. 15h30 : Mariage en l'église de Miré de: Lucie BATALLER et Florian DULAC

. 18h30 : Messe en l'église de Brissarthe

Dimanche 15 mai : 5^{ème} DIMANCHE DE PÂQUES

. 10h30 : Messe en l'église de Champigné

. Marie-Louise PLANCHENAUT

. L'abbé Hubert JUBIN

. André MILET, Défunts des Familles MILET-NAUD

. Familles AUBIN, DERSOIR, Sylvie JARRIGE et ses Amis

. Jean-Louis BOURY, Vivants et Défunts de sa Famille

Intentions

Lundi 16 mai

. 10h30/11h : Chapelet en l'église de Champigné (*mois de mai*)

Mardi 17 mai

. 11h00 : Messe au Béguinage à Contigné

. 18h00 : Messe en l'église de Marigné

Mercredi 18 mai

. 17h30/17h50 : Chapelet à Chemiré (*cf : page 2*)

. 18h00 : Messe en l'église de Morannes

